

Retour sur la journée du jeudi 21 mars 2024

« Observation des inégalités »

Dreal Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon

APPROCHE ANALYTIQUE DE L'INÉGALITÉ : L'EXEMPLE DE LA PENSION DE DROIT DIRECT SELON LE GENRE - DREETS	2
UN MILLION D'HABITANTS CONCERNÉS PAR L'ILLECTRONISME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - INSEE	3
SOUTENIR LA MOBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ - MRIE	4
POROSITÉ DE LA CARTE SCOLAIRE ET RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ LES COLLÉGIEN·NES DE LA MÉTROPOLÉ - AURG	5
FACE À L'INSÉCURITÉ SOCIALE, STRATÉGIES DE DÉBROUILLE, SOLIDARITÉ ET INSTITUTIONS – CD38-AURG-ODENORE	6
BILAN DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - DREAL	7
INÉGALITÉS D'ACCÈS ET DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT : DALO ET DE L'HABITAT INDIGNE ET NON-DÉCENT - OHL	8

Christine JAKSE, Dreets Auvergne-Rhône-Alpes

À partir du constat d'un écart susceptible de signaler une inégalité, par exemple l'écart de pension de droit direct entre les femmes et les hommes, on peut s'interroger sur la mesure à mobiliser et son sens et sur l'approche la plus adaptée pour l'expliquer et pour l'interpréter. En outre, si l'on est dans une démarche d'évaluation, il s'agit de se questionner sur l'objectif à viser et les préconisations envisageables. L'ensemble de la démarche suppose de s'accorder sur les nomenclatures, les outils et notions statistiques et au final, sur les concepts auxquels recourir.

Dans l'exemple proposé ici, la formulation « les femmes perçoivent 773 € de moins que les hommes, soit 40% de moins » n'aura pas le même effet sur la compréhension et l'appropriation du constat que celle consistant à dire « les hommes perçoivent 773 € de plus que les femmes, soit 66% de plus ».

De même, trouver des éléments d'explication à une inégalité puis en chercher des pistes d'interprétations en faisant appel à des concepts relatifs aux inégalités sociales, à la discrimination (ici sexuée induisant une inégalité de traitement au même titre que l'origine, l'état de santé ou encore l'orientation sexuelle) ou encore aux rapports sociaux (ici de genre qui pourraient être rapprochés du racisme, de l'agisme ou encore de l'homophobie pour reprendre les exemples précédents) nous impose une prise de position de plus en plus prégnante.

Particulièrement vrai dans le champ des inégalités, aucune analyse n'est neutre. Chaque étape de la démarche nous contraint à faire des choix (définition, calcul, vocabulaire, notions ou concepts mobilisés) et peut (doit ?) être ainsi objectivée et argumentée.

Enfin, et pour aller plus loin dans l'analyse, ce qui est le cas notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer une politique publique, la démarche pourrait nous conduire à nous intéresser aux stratégies d'intervention sociale et même au modèle social vers lequel nous voulons tendre. Dans l'exemple des écarts de pension de droit direct comme inégalités monétaires, les mécanismes et politiques de redistribution ou de répartition pourraient alors être interrogés.

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- [Les retraités et les retraites. Panorama de la Drees](#) p.52. Édition 2023
- Sophie Ponthieux. [Les enquêtes Emploi du temps : une source majeure pour l'étude des inégalités sociales et de genre](#). Économie et Statistique n°478-479-480. Octobre 2015 (dans ce dossier, la référence suivante)
- Cécile Brousse. [Travail professionnel, tâches domestiques, temps « libres »](#) : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne. Économie et Statistique n°478-479-480 p.134. 2015
- [Mixité ou ségrégation ?](#) Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais n°5. Fév 2015

Bruno ROY, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

N'ayant pas utilisé internet au cours de l'année et/ou rencontrant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques, un million d'habitants serait en situation d'illectronisme en Auvergne-Rhône-Alpes (soit 15% de la population). Cherchant à comprendre cette forme d'exclusion contemporaine, l'Insee a mené une étude s'intéressant aux caractéristiques sociodémographiques des personnes susceptibles d'être en situation d'illectronisme ainsi qu'à différents facteurs d'inégalités d'accès au numérique.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Sgar. Elle repose sur l'enquête TIC-ménages 2019 : l'édition 2019 de l'enquête européenne déclinée en France sur les technologies de l'information et de la communication. L'illectronisme est apprécié à travers un indicateur global de capacité numérique construit à partir des usages déclarés par les enquêtés dans 4 domaines de compétences (recherche d'information, communication, résolution de problèmes et usage de logiciels). Celles et ceux qui ne possèdent pas les compétences numériques de base (incapacité dans les 4 domaines de compétences) ou qui ne se sont pas servis d'internet au cours des 12 derniers mois sont alors considérés en situation d'illectronisme.

En raison de la taille trop faible de l'échantillon régional de l'enquête TIC, une méthode de scoring a été mise en œuvre afin d'estimer les compétences et les usages du numérique à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à des niveaux infra-régionaux. À partir d'une régression logistique pondérée, cette méthode permet d'expliquer chaque variable d'intérêt par des caractéristiques individuelles (sexe, âge, diplôme, catégorie sociale, situation familiale...) et contextuelles (lieu de résidence catégorisée à travers le zonage en aire d'attraction des villes, taux de couverture en très haut débit de la commune de résidence...) des répondants. Pour chaque croisement de caractéristiques, les probabilités issues du modèle sont rapportées à la population des différents EPCI. On obtient ainsi des taux d'illectronisme par EPCI estimés reflétant un risque d'être en situation d'illectronisme.

N.B. : ces taux théoriques ne permettent pas d'apprécier les retombées d'éventuelles politiques locales d'inclusion numérique.

WEBINAIRE « INCLUSION NUMÉRIQUE » - LUNDI 3 JUIN APRÈS-MIDI

Pour aller plus loin, rendez-vous le 3 juin 2024 pour un webinaire sur l'inclusion numérique.
Rencontre organisée aux côtés d'Agate, agence alpine des territoires, coordonnant le Hub HINAURA pour l'inclusion numérique en Auvergne-Rhône-Alpes.

[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- [Un million d'habitants serait concerné par l'illectronisme](#). Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°155. Déc 2022
- [Des pratiques numériques durablement transformées par la crise sanitaire](#). Insee Focus n°318. Janvier 2024
- [15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021](#). Insee Première n°1953. Juin 2023
- [1/3 des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne](#). Insee Focus n°267. Mai 2022
- [Les inégalités sociales face au numérique : l'impensé de la prévention](#). IREPS Auvergne-Rhône-Alpes. Déc 2020
- [L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2019](#). Enquête sur les TIC auprès des ménages. Insee Résultats. Avril 2020
- [Déploiement du très haut débit : les écarts se résorbent](#). Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°98. Fév 2020
- [Baromètre du numérique 2019](#) : enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. Arcep, CGE, ANCT, Arcom. Réalisation CREDOC. Nov 2019
- [Une personne sur six n'utilise pas internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base](#). Insee Première n°1780. Oct 2019

Élisa HERMAN et Romain NAVARRO, Mrie Auvergne-Rhône-Alpes

Dernièrement, la Mrie a conduit deux études sur la mobilité des personnes en situation de précarité avec pour objectif de soutenir l'accès aux droits et à l'insertion des habitants, d'identifier les principaux freins à la mobilité et de répertorier l'offre disponible pour ce public. La première s'est intéressée à la situation de jeunes inscrits en Missions locales et de bénéficiaires du RSA dans le département du Rhône. La seconde à celle des bénéficiaires du RSA dans le département de la Haute-Savoie.

À partir de sources diversifiées mêlant analyse quantitative et approche qualitative, différents types de besoins ont pu être identifiés directement à partir du vécu des publics cibles et de l'expérience des professionnels les accompagnant. Distinguer les besoins exprimés par les professionnel·les et/ou les personnes concernées permet de faire ressortir le fait que les enjeux et freins à la mobilité ne sont pas appréhendés avec la même importance en fonction d'où l'on se place. En outre, des besoins non couverts, dits « en creux » car non explicités par les personnes enquêtées, ont également été repérés.

Ces derniers sont « lus entre les lignes » dans les propos des professionnels et des personnes enquêtées, si évidents qu'ils ne sont pas exprimés et/ou émergent du fait que la mobilité fait l'objet de visions en puzzle dont une partie du spectre reste dans l'ombre (tels que l'existence de zones non ou mal desservies par les transports ou une connaissance de l'offre de soutien à la mobilité encore trop limitée par les professionnel·les comme les personnes accompagnées).

Afin de valoriser ce travail de qualification des besoins mais également le recensement des offres de soutien à la mobilité et les préconisations formulées par la Mrie qui en découlent, différents supports ont été réalisés : rapport complet de l'étude présentant la typologie des besoins amendé de cartographies des transports et points d'accès aux droits, synthèse du rapport en 4 pages, répertoire d'offres de soutien à la mobilité et fiches de préconisations. En outre, un outil prenant la forme d'un fichier excel a été transmis aux professionnels suite à ce travail afin qu'ils puissent plus facilement identifier les dispositifs de soutien à la mobilité existants dans leur territoire.

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- Soutenir la mobilité des personnes en situation de précarité dans le Rhône. [Rapport](#) d'étude 2022
- Soutenir la mobilité des personnes en situation de précarité dans le Rhône. [Synthèse](#) de l'étude 2022
- Soutenir la mobilité des personnes en situation de précarité dans le Rhône. [Répertoire des moyens](#). Sept 2022
- Soutenir la mobilité des personnes en situation de précarité dans le Rhône. Fiches de [préconisations](#). Sept 2022

Olivier BAILLS, Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

Dans le cadre du contrat de ville piloté par Grenoble Alpes Métropole, et en collaboration avec le Rectorat et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, l'AURG s'est intéressée aux collégien·nes de la métropole : fréquentent-ils leur établissement de secteur ? Qu'en est-il si ce dernier est implanté dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ? Observe-t-on des disparités entre collégiens en termes de réussite scolaire ? Y a-t-il un lien entre la fidélité au collège de secteur, la réussite scolaire et l'origine sociale des collégien·nes ? Et enfin, quid des différences genrées : les performances des collégiennes sont-elles différentes de celles des collégiens ?

Pour répondre à ces questions, et afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle il existe des décalages entre le lieu d'habitation et le lieu de scolarisation des élèves (notamment dans les QPV), l'Agence a travaillé sur la fidélité au collège de secteur et l'influence de la géographie prioritaire de la Politique de la ville sur cette dernière, l'évitement de la carte scolaire au profil des collèges privés ou publics et le lien entre fidélité, réussite scolaire et origine sociale des élèves.

Cette étude met à jour avec des données 2022 celle réalisée en 2018 avec des données de 2015, poursuivant ainsi le travail partenarial engagé avec la Direction de la cohésion sociale de Grenoble Alpes Métropole et le service Prospective et statistique du rectorat de Grenoble.

Ressources et références supplémentaires :

- [Les collégien·nes de la métropole grenobloise](#). Mise à jour sur le respect des secteurs de rattachement et la réussite scolaire. Mars 2024
- Pour aller plus loin : voir les [Regards croisés de l'OBS'Y](#) « Enfance, famille, éducation »
- [Atelier PFoss du 12 septembre 2023 sur la mixité sociale du collège au supérieur](#) (mesure et suivi de la mixité sociale dans les collèges à travers notamment l'Indice de Position Sociale, IPS)

Manuel ROSSILLE, Conseil départemental de l'Isère & Ludovic Morand, Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG)

Aux côtés de l'Odenore (observatoire des non-recours aux droits et services) et de l'AURG, le département de l'Isère a mené une étude croisant inégalités territoriales et inégalités sociales permettant d'apprécier une vision plus subjective des situations de précarité vécues par les habitants. Une première partie des résultats de ce travail (sentiment et facteurs d'insécurité sociale) a été présentée le 21 novembre 2023 ([cliquez ici](#) + cf ci-après pour retrouver le résumé de cette 1^{ère} présentation).

Cette seconde présentation nous invite à nous intéresser aux conséquences d'un basculement dans la précarité (arbitrages et renoncements) ainsi qu'aux ressources mobilisées (institutionnelles ou non) par les ménages pour y faire face.

Après avoir présenté les stratégies et ressources que les habitants mettent en place en dehors de l'action sociale (stratégies de débrouille pour gérer les ressources et solidarité informelle précédant le recours à l'aide institutionnelle), un focus sur l'accès aux droits et le non-recours nous a été proposé à travers une analyse des facteurs de non-recours, des déclics à la demande d'aide (vus sous le prisme d'un modèle dynamique et processuel conduisant à la formulation de la demande) et l'intérêt des travaux d'observation pour lutter contre la précarité.

CI-DESSOUS LE RÉSUMÉ DE LEUR INTERVENTION DU 21 NOVEMBRE 2023

Comprendre les situations d'insécurité en zones rurales pour anticiper la lutte contre la précarité

Au côté des agents du département de l'Isère, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et l'Odenore ont mené une étude croisant inégalités territoriales et inégalités sociales. S'attendant d'abord à caractériser la précarité à travers des indicateurs statistiques, cette étude s'est ensuite basée sur des entretiens et des focus groupes menés auprès des habitants et des professionnels afin d'apprécier une vision plus subjective des situations de précarité vécues par les habitants.

Il en ressort qu'au-delà de la question du seuil, se pose également celle du sentiment d'insécurité sociale lorsque l'on cherche à anticiper la lutte contre la précarité.

Plus précisément, les analyses statistiques permettant une approche quantitative de la problématique se sont intéressées à la mesure de la précarité économique dans les communes rurales ainsi qu'à une analyse du profil des publics accueillis par l'action sociale départementale et des trajectoires des foyers allocataires du Revenu de Solidarité Active depuis 2017. Dans ce contexte, une enquête Insee a abouti à la publication d'une note d'analyse spécifique au ressenti des difficultés financières des habitants de l'Isère (publication référencée ci-après).

L'approche qualitative quant à elle a reposé sur la réalisation d'entretiens et de focus-group permettant le recueil de la parole des professionnels ou bénévoles de l'action sociale (45 professionnels) et celui des habitants (53 entretiens réalisés). Le public « habitant » ciblé était spécifiquement des personnes en situation d'insécurité sociale à des moments de transition dans leur vie (i.e. personnes fragiles socialement, jeunes, actifs et retraités). D'un point de vue méthodologique, ils ont été approchés au cours de tournées en maraudes, sur des points de présences spécifiques ou encore à domicile.

La complémentarité de ces approches quanti/quali a permis une évolution du travail réalisé d'une étude sur la précarité à une enquête sur l'insécurité sociale des personnes : l'approche monétaire examinant la précarité économique a été enrichie par des apports issus de l'analyse de l'expérience vécue par les habitants.

L'histogramme présenté en diapo 6 mettant en perspective la part des Isérois ressentant ou non des difficultés financières en fonction de leur catégorisation selon le seuil de pauvreté illustre bien la complémentarité entre des statistiques monétaires qui reflètent les inégalités territoriales sur la base d'un indicateur objectif et l'expérience subjective précisant le ressenti des personnes rencontrées.

L'étude s'est ensuite déclinée selon différentes grandes thématiques : logement et emploi, mobilité, équipements et accès aux droits. On retrouve évidemment ici l'enjeu primordial de la mobilité en zone rurale avec une forte dépendance à la voiture individuelle pour accéder aux équipements et aux ressources du territoire. En outre, face à une offre de ressources restreinte et une dépendance pour certains territoires aux villes-centres (services sociaux, commerces, offres de soins, etc.), de nombreuses stratégies de solidarité sociale sont mises en place à l'échelle locale entre habitants.

Enfin, une analyse conduite selon une approche par les parcours a permis de spécifier les situations des personnes rencontrées en mettant en évidence les effets de cumuls des difficultés et les « accidents de parcours » qui, respectivement, les maintiennent ou les ont fait basculer dans une situation précaire.

Cette étude a également questionné les conséquences d'un basculement dans une situation de précarité (restrictions et arbitrage budgétaires, renoncements, etc.) ainsi que les stratégies et les ressources (institutionnelles ou non) mobilisées par les personnes en situation d'insécurité sociale : solidarités informelles, échanges et dons de services, recours à l'aide alimentaire, entrée dans un parcours d'accès aux droits avec les difficultés rencontrées (manque d'informations, manque de lisibilité, discontinuité de droits, etc.).

Remarque : Cette partie n'a pas été explicitement présentée au cours de l'intervention de nos collègues. Cependant, vous pouvez en retrouver le détail dans le support de présentation diffusé : plus complet que celui de la présentation du 21/11/2023, il est accompagné d'une série d'annexes détaillant les verbatims recueillis et la matière partageable et exploitable (e.g. les comptes-rendus des focus-group, les analyses territorialisées, etc.).

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- [Quatre Isérois sur dix ressentent des soucis financiers plus d'un an après le début de la crise sanitaire](#). Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°167. Juillet 2023
- [Opendata Isère](#) : jeux de données du département de l'Isère et cartographie en ligne
- [EMC2 : enquête mobilité](#) grande région grenobloise
- [Odenore](#), Observatoire des non-recours aux droits et services, Odenore
- Pour aller plus loin : [l'OBS'Y](#), le réseau des observatoires de la région grenobloise
- Où va l'argent des pauvres. Denis Colombi. Éditions Payot – Sciences humaines. Janvier 2020
- [La pauvreté subjective comme mesure de l'insécurité sociale. Une comparaison des différents indicateurs de pauvreté](#). Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon. Savoir/Agir n°49, p87-93. Mars 2019
- Typologies et trajectoires des territoires : synthèse de [l'étude sur la diversité des ruralités](#). ANCT. Février 2023

BILAN DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - DREAL

Frédéric MONNET, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

L'exploitation des données du SNE (système national d'enregistrement) permet de connaître et de mettre en évidence la situation et les contrastes de la région en termes d'accès au logement social : nouvelles demandes déposées, demandes restant actives, taux d'attributions, répartition territoriale du stock de demandes et d'attributions, indicateur de tension au sein du parc HLM, délais d'attente et d'attributions, profil des demandeurs, typologie des logements... Nombreuses sont les dimensions pouvant ainsi être examinées. Ces dernières permettant le suivi et alimentant le pilotage des politiques publiques d'attribution répondant notamment à l'objectif de logement de personnes en situation de précarité.

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- [Bilans annuels régionaux de la demande et attribution des logements sociaux](#) publiés sur le site de la Dreal
- [Atelier PFoss du 3 mai 2018 sur les données « logement »](#) (RPLS, répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux et SNE, système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social)

Marie GUILLAUMIN, Un Toit Pour Tous, Observatoire de l'hébergement et du logement (OHL)

Le logement, s'il devrait être vecteur de la réduction des inégalités, en est au contraire aujourd'hui un accélérateur : nous ne sommes pas tous égaux pour accéder à un logement de qualité, ni pour nous y maintenir. L'OHL propose de revenir sur les inégalités d'accès au logement et ses conséquences à la lumière de deux études récentes.

La première a porté sur des inégalités persistantes d'accès à un logement décent et indépendant malgré la mise en place d'un Droit au Logement Opposable (Dalo), auquel il n'est pas si évident de recourir. L'accent est mis au cours de cette présentation sur le profil des victimes des inégalités d'accès au logement et les causes de ces inégalités revenant notamment sur le parcours d'un requérant et la complexité de la procédure DAHO/DALO.

La seconde s'est intéressée aux effets de ces inégalités d'accès au logement qui enferment les populations les plus précaires dans un parc de logement non-décent, voire insalubre, duquel il est ensuite difficile de sortir. Ces dernières, plus ou moins difficiles à mesurer d'une manière quantitative, ont été surtout abordées sous l'angle de l'expérience vécue des ménages concernés (répercussions en cascade des conséquences de l'habitat dégradé sur la qualité de vie des habitants, phénomène d'intériorisation des situations d'indignité, inégalités territorialisées...).

Ressources et références supplémentaires :

- [Support de la présentation](#)
- [Les publications – cahiers et analyses – de l'observatoire de l'hébergement et du logement](#). Un Toit Pour Tous
- [Lutter contre l'indignité dans l'habitat, un combat de chaque jour](#) : une lecture à partir des territoires de l'Isère et de la Loire. Les cahiers de l'Observatoire. Décembre 2023
- [La mise en œuvre du Dalo et du Daho en 2022 en Isère](#). Comité de suivi de l'Isère. Rapport 2023
- [Logement : inégalités à tous les étages](#). Rapport Oxfam France. Décembre 2023
- [Rapports sur le mal-logement en France](#). Fondation Abbé Pierre
- L'état du mal-logement en France 2024. [L'habitat indigne, un éternel retour...](#) Fondation Abbé Pierre. Rapport annuel #29 2^{ème} cahier. Février 2024
- L'état du mal-logement en France 2019. [Aux portes de la rue : quand l'État abandonne les personnes sortant d'institutions](#). Fondation Abbé Pierre. Rapport annuel #24 1^{er} cahier. Février 2019
- [Atelier PFoss du 25 avril 2023 sur l'exclusion liée au logement](#) (présentations des SIAO, services intégrés d'accueil et d'orientation, de leurs systèmes d'informations et de la grille Ethos, outil de classification des situations de personnes sans domicile)